

Communiqué de Presse SUD Santé Sociaux Centre Hospitalier d'Arras.

Réaction à l'article paru dans la voix du nord le 22/01/2011

Titre « Quelle place pour le CHA dans la future communauté hospitalière de territoire ? »

Deux passages nous interpellent dans cet article :

Le premier : « *il est à noter que le CHA a embauché, en 2010 pour disposer, 24H / 24, d'infirmier(e)s d'accueil, aux urgences* ».

Ce passage prête à confusion, il laisse penser que le CHA a embauché des infirmier(e)s en 2010, pour permettre la prise en charge des patients 24H / 24. Cela est faux ! L'établissement a été contraint de renforcer l'équipe infirmière d'accueil des urgences pour satisfaire aux revendications des personnels qui travaillaient à l'époque en 12H00 et qui ressentaient les effets négatifs de ce type d'horaire. Suite à des interventions de notre organisation syndicale en CTE et en CHS-CT, la Direction de l'époque a cédé et a décidé de mettre les moyens pour que ces équipes travaillent en poste de 07H30.

De plus, nous vous informons qu'en 3 années, l'hôpital d'Arras a comblé un déficit de plus de 11 millions d'euro, qu'en 2010, l'établissement s'est permis d'autofinancer à hauteur de 4 ou 5 millions d'euro un projet pour lequel il été prévu initialement un emprunt de 9 millions d'euro et que dans un même temps 492 800 euros ont été économisés sur les prévisions des budgets du personnel non médical !

L'établissement est revenu à l'équilibre budgétaire mais à quel prix ? Au prix de la qualité de la prise en charge des patients ! La seule variable d'ajustement reste le personnel, les restrictions budgétaires sont et seront directement payés par les usagers. La direction actuelle parle désormais de sécurité des soins et non plus de qualité et son objectif prioritaire reste « la productivité » avec tout ce que cela entraîne (tentative d'allongement de la durée de travail quotidienne à 12H00 dans les services de soins, non remplacement des maladies ...) !

Le second : « *La bonne nouvelle, c'est que les personnels qui ont été à la peine pour permettre au CHA de rentrer dans les clous budgétaires fixés par l'ARS, seront récompensés par un petit intéressement correspondant à une quinzaine d'heures de salaire.* »

Qui est concerné ?

Celles et ceux qui ont été licenciés ou celles et ceux qui ont trimé pour répondre au manque de personnel ?

Celles et ceux qui ont pensé aux réorganisations ou celles et ceux qui subissent les réorganisations ?

Tous les salariés du CHA méritent une réelle reconnaissance, pour leur dévouement et leur professionnalisme... Mais proposer un intéressement correspondant à une quinzaine d'heures de salaire à certains personnels alors que l'ensemble des agents cumule plus de 130 000 heures en marge est indécent.

Ce que souhaite les personnels hospitaliers, n'est certainement pas un intéressement comme cela se pratique dans l'industrie, c'est simplement les moyens nécessaires pour prendre en charge convenablement les patients, les moyens nécessaires pour pouvoir bénéficier de leurs repos hebdomadaires (plus que mérités et sans risquer d'être rappelé), les moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail (qui ne cessent pas de se dégrader).

Usagers et salarié(e)s, la loi HPST (dite loi Bachelot) veut faire de l'hôpital une usine à fric, ne laissons pas faire, défendons ensemble le droit d'accès aux soins de qualité pour toutes et tous !

Contact : SUD CH Arras : 03.21.21.13.36 ou 06.15.71.41.04